

Communiqué phytosanitaire

n° 29 du 24 août 2022

SOMMAIRE

Généralités

- Contributions aux systèmes de production 2023
- Cours néophytes envahissantes

Arboriculture

- *Drosophila suzukii*

Viticulture

- *Drosophila suzukii*
- Filets de protection contre les oiseaux
- Contrôle de maturité des principaux cépages
- Fête du Divico

GÉNÉRALITÉS

CONTRIBUTIONS AUX SYSTÈMES DE PRODUCTION 2023

Jusqu'au 31 août 2022, vous avez la possibilité de vous inscrire aux différents programmes spécifiques. Les informations détaillées peuvent être consultées sur le site : <https://www.vs.ch/web/sca/nouveautes-2023> sous cultures pérennes.

Nous vous invitons à souscrire à ces programmes pour pouvoir, ou non (aucun engagement à ce stade), inscrire vos parcelles en février prochain.

Possibilité de calculer de manière détaillée les contributions : Agridea a développé un tableur excel qui permet de calculer de manière détaillée les contributions selon la décision du Conseil fédéral du 13 avril 2022 et les ordonnances valables. Cet outil est disponible sur le site Agripedia en cliquant sur [outil de calcul des contributions](#).

Saisissez dans le tableur les données techniques de votre exploitation et choisissez les contributions auxquelles vous souhaitez participer pour faire des projections des paiements directs que vous toucheriez.

COURS NÉOPHYTES ENVAHISSANTES

Apprenez à reconnaître et à lutter contre ces plantes problématiques le samedi 27 août prochain. Inscription et informations : Parc naturel Pfyn-Finges 027.452.60.60 www.pfyn-finges.ch

ARBORICULTURE

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures de *D. suzukii* dans notre réseau de pièges sont en diminution par rapport à la semaine dernière, avec en moyenne 216 individus par piège et, dans les parcelles d'abricotiers, 450 individus par piège. Un contrôle sur abricots (45 fruits) a révélé une attaque de 7 %. Il s'agissait du dernier contrôle de fruits de l'année. Le monitoring 2022 des pontes est donc terminé.



VITICULTURE

DROSOPHILA SUZUKII

Certaines parcelles sensibles de par leur cépage et/ou de leur environnement direct peuvent être touchées. Dans les conditions actuelles, le risque de dégradation du raisin suite à des pontes de l'insecte est faible (les trous restent ponctuels et n'endommagent pas l'ensemble de la grappe).

A noter que la présence de drosophiles dans la zone des grappes ne s'accompagne pas systématiquement de pontes sur le raisin.

En cas de suspicion d'attaque de *D. suzukii* sur une parcelle, vous pouvez apporter vos échantillons à l'office de la viticulture selon la méthodologie suivante :

- Prélever 5 grappes par parcelle de manière aléatoire
- Mettre les grappes dans un **sachet étiqueté** : Nom, Prénom, n° de téléphone, Commune, n° parcelle, lieu-dit, cépage

Apporter les échantillons les **lundis et mardis** à l'office de la viticulture

Résultat du contrôle des échantillons issus de parcelles à risque

Entre le 17 et le 22 août, le nombre d'échantillons avec pontes a diminué (voir tableau ci-dessous).

Prélèvement le 17 août (9 échantillons)

Aucune ponte	2 Pinot noir ; 2 Gamay ; 1 Dunkelfelder ; 1 Gamaret ; 1 Garanoir
2 % de baies avec pontes	1 Gamaret
4 % de baies avec pontes	1 Pinot noir

Prélèvement le 22 août (9 échantillons)

Aucune ponte	2 Pinot noir ; 2 Gamay ; 1 Dunkelfelder ; 2 Gamaret ; 1 Garanoir
2 % de baies avec pontes	1 Pinot noir
4 % de baies avec pontes	aucun

Le détail des résultats est visible sur : <https://www.agrometeo.ch/viticulture/drosophila-pontes> (mis à jour tous les jeudis en fin de journée).

FILETS DE PROTECTION CONTRE LES OISEAUX

S'ils sont posés de manière inadaptée, les filets représentent un grand danger pour la faune du vignoble. Il convient de contrôler régulièrement l'état des filets : ils doivent être tendus et les excédents de filet ne doivent pas traîner au sol (les bords inférieurs doivent être également tendus (cf. photo A).

Le risque de captures accidentelles d'oiseaux et de petits mammifères est avéré. Un contrôle quotidien permet de libérer à temps les éventuels animaux capturés.



De plus amples informations sur la fiche technique : [protection du vignoble respectueuse des oiseaux](#)

CONTRÔLE DE MATURITÉ DES PRINCIPAUX CÉPAGES

Le suivi du contrôle officiel de maturité a débuté le 16 août. Les résultats hebdomadaires sont disponibles tous les mardis en fin d'après-midi et accessibles électroniquement via notre site internet <https://www.vs.ch/web/sca/contrôle-de-maturité-des-raisins> ou via notre application AgriVS et ce communiqué.

2022	Chasselas			Gamay			Pinot noir			Rhin		
Date	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g	°Oe	g/l	g
16.08	66.0	6.4	2.73	77.1	10.9	1.70	75.7	10.1	1.34	71.3	9.1	1.54
23.08	71.1	5.4	2.86	81.7	9.5	1.76	81.2	8.2	1.43	77.6	7.4	1.59

Evolution hebdomadaire de la teneur en sucre naturel en °Oechsle (°Oe), du taux d'acidité totale (g/l) et du poids moyen du grain de raisin (g).

FÊTE DU DIVICO

Le Divico se fête les 26 et 27 août prochains à Bramois : l'occasion de découvrir de plus en plus de crus de Divico venant des différents cantons viticoles suisses.

La soirée du 26 sera consacrée à des conférences proposées par différents intervenants, entre autres Christophe Schneider de l'INRAE de Colmar, Marie Blackford et Florian Burdet de l'école de Changins, Olivier Viret de la DGAV, sur la thématique des cépages résistants et leur intégration dans la gamme des vins suisses. Les interventions seront suivies d'une dégustation de cépages résistants.

La matinée du 27 sera dédiée à l'atelier accords mets et vins. En raison du nombre limité de places, cette partie n'est accessible que sur invitation. Dès 11h30, ouverture de l'évènement au public.

Service cantonal de l'agriculture

